

En naviguant sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites. ok En savoir plus

Mort de Rémi Fraise : l'avocat de la famille met en cause les gendarmes

Publié le 28.10.2014, 09h15 | Mise à jour : 10h06



Alors que les résultats de l'autopsie de Rémi Fraise, mort dimanche sur le site du barrage contesté de Sivens (Tarn), laissent planer le doute, et que les parents du jeune militant écologiste s'apprentent à porter plainte, l'avocat de la famille privilégie la thèse d'un «tir d'arme» par les gendarmes pour expliquer la mort du jeune homme.

«Je m'oriente plutôt vers un tir d'arme, un projectile, flash-ball, grenade, à tir tendu, assez proche, pendant une charge des gendarmes mobiles», a déclaré Me Arié Alimi ce mardi matin sur France Info, confirmant qu'il déposerait plainte pour «homicide volontaire» ce mardi matin.

«Moi, c'est ce à quoi les résultats de l'autopsie me font penser au jour d'aujourd'hui. Maintenant, c'est peut-être tout à fait autre chose. C'est le juge d'instruction qui le déterminera», a-t-il ajouté. Justifiant que la plainte ait été déposée pour homicide «volontaire» et non «involontaire», l'avocat a expliqué que les gendarmes sont «des militaires aguerris et savent que, dans certaines conditions, des projectiles tirés peuvent provoquer la mort». «Des militaires savent parfaitement que cela peut provoquer la mort, il peut y avoir une intention de la donner», a-t-il asséné.

«Affligeant qu'une information judiciaire n'ait pas été ouverte»

Le ministère public «essaie de semer un petit peu la confusion et de dire que le décès de Rémi peut être causé par un cocktail Molotov lancé par les manifestants», lors des affrontements avec les forces de l'ordre sur le site du barrage dans la nuit de samedi à dimanche. «Ce que je sais, c'est qu'il n'y a pas de brûlures. Un cocktail Molotov provoque des brûlures, donc moi, je fais un postulat de départ, je m'oriente plutôt vers un tir d'arme».

AUDIO. L'avocat de la famille Fraise livre son hypothèse sur le déroulement du drame

L'avocat a jugé «affligeant» que le procureur de la République à Albi, Claude Dérens, n'ait pas ouvert une information judiciaire, ce qui aurait pu «remettre cette enquête dans les mains d'un juge d'instruction indépendant».

Dans une conférence de presse donnée lundi à Albi, le procureur a indiqué que les résultats de l'autopsie sur le corps de Rémi avaient montré que sa «plaie importante située en haut du dos a été causée, selon toute vraisemblance, par une explosion». «Mais le légiste ne peut ni affirmer ni infirmer que l'origine de la plaie proviendrait d'une grenade lancée depuis la zone où les gendarmes étaient retranchés», avait-t-il ajouté.

Lundi, une dizaine de manifestations en mémoire de Rémi Fraisse se sont tenues en France, dont certaines ont dégénéré. tandis que la mort du jeune homme a entraîné de nombreuses réactions politiques, allant jusqu'à la passe d'arme entre le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et le député européen José Bové.

VIDEO. Mort de Rémi au barrage de Sivens : "J'avais dit à mon fils d'être très prudent"

VIDEO.Sivens: Cazeneuve demande aux porteurs de la parole publique d'être "responsables"

VIDEO. Bové, sur la mort de Rémi: "Le ministre de l'Intérieur a la responsabilité de cette situation"

VIDEO. Albi : le rassemblement en mémoire de Rémi dégénère

VIDEO. Barrage contesté du Tarn : violences pendant la manifestation à Nantes

LeParisien.fr